

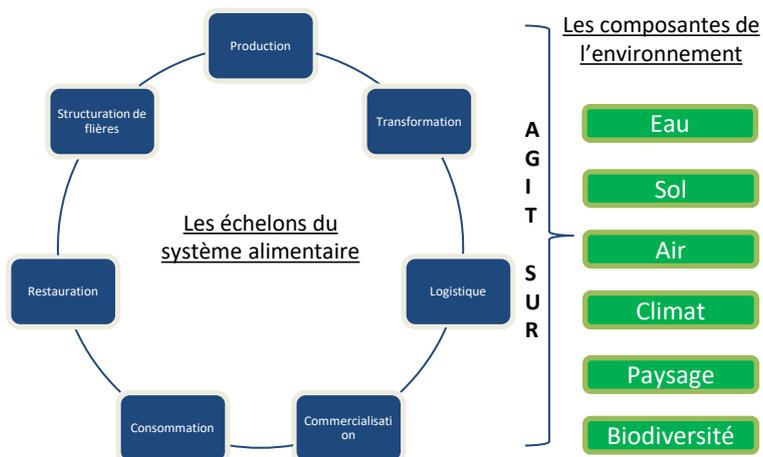
Présentation de l'étude réalisée

❑ Pourquoi étudier l'environnement dans les PAT ?

L'environnement est **l'un des six domaines d'action** de l'alimentation, comme définit par le RnPAT. Un PAT peut prendre en compte plusieurs champs ou l'ensemble de ces derniers, dans ce dernier cas, il est nommé **PAT systémique** par le RnPAT.

Dans un contexte de transition écologique où la demande sociétale s'accroît afin de prendre des mesures concrètes pour réduire nos impacts environnementaux. Les PAT sont des outils mobilisables pour travailler sur les impacts environnementaux liés à l'alimentation.

Les conséquences de l'alimentation sur l'environnement peuvent être appréhendées suivant le **système alimentaire** incluant divers échelons, dont la production de déchets, transversale à ces derniers (Cerema et Ministère de la transition écologique, 2021) :

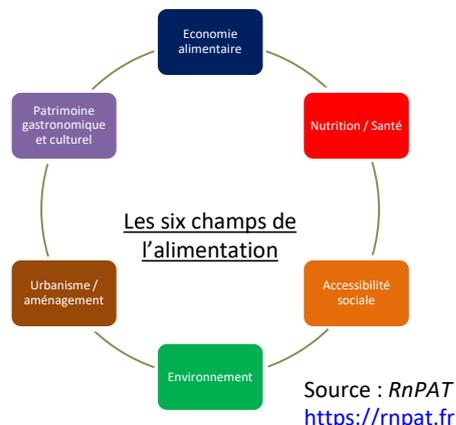


Inspiré de : Cerema et Ministère de la transition écologique, 2021
https://territoiresbio.fr/wp-content/uploads/2021/06/210621_doc_repere_Cerema.pdf

❑ Définir un PAT environnemental

Pour différencier les PAT qui utilisent l'environnement comme un moteur et comme fil rouge de leur projet, il a été décidé de nommer ces derniers comme des **PAT environnementaux**.

Il est possible de définir un PAT environnemental ainsi : « un PAT **système** qui rassemble différents acteurs (dont des acteurs environnementaux) autour de l'environnement, plaçant la **transition écologique comme le moteur** du projet. Cette dynamique favorise la mise en œuvre d'actions suivant les échelons du système alimentaire afin de limiter les impacts sur les six composantes de l'environnement. Comme pour les autres PAT, ces projets peuvent s'appuyer sur des dispositifs publics territoriaux abordant les thématiques environnementales déjà existants sur le territoire. L'impact positif de ces projets pourra par la suite être quantifié via une évaluation environnementale » (Marcadet, 2021).



Les travaux menés par le RnPAT dans le cadre du PATnorama mettent en évidence la volonté de certains territoires de faire de leur PAT un réel levier de leur transition écologique, projets nommés « **PAT de transition** » (PATnorama n°2, 2021).

Souvent perçu comme un champ en deuxième position, des travaux étaient nécessaires afin de comprendre comment l'environnement était réellement intégré par les PAT. Pour cela plusieurs pistes ont été étudiées :

- La perception de l'environnement dans certains PAT
- Les motivations pour certains territoires d'axer le PAT sur l'environnement
- Les actions mises en place dans ce domaine
- La gouvernance des PAT pour intégrer une dimension environnementale

L'aspect environnemental du PAT de Grand Poitiers

□ La place des habitants pour aborder les questions environnementales

La Communauté Urbaine de Grand Poitiers a mis en place une plateforme virtuelle interactive permettant aux habitants de s'exprimer sur de nombreux sujets concernant le territoire. L'environnement étant un sujet important pour de nombreux habitants, les mobiliser permettra de faire ressortir ce dernier.

Après concertation des différents acteurs techniques pour mettre en évidence des orientations stratégiques à mettre en place dans le PAT, les habitants ont été invités à donner leurs avis, à proposer de nouvelles idées tout en votant pour celles à garder.

Au cours de l'été 2021, les orientations suivantes ont été soumises à l'avis des citoyens :

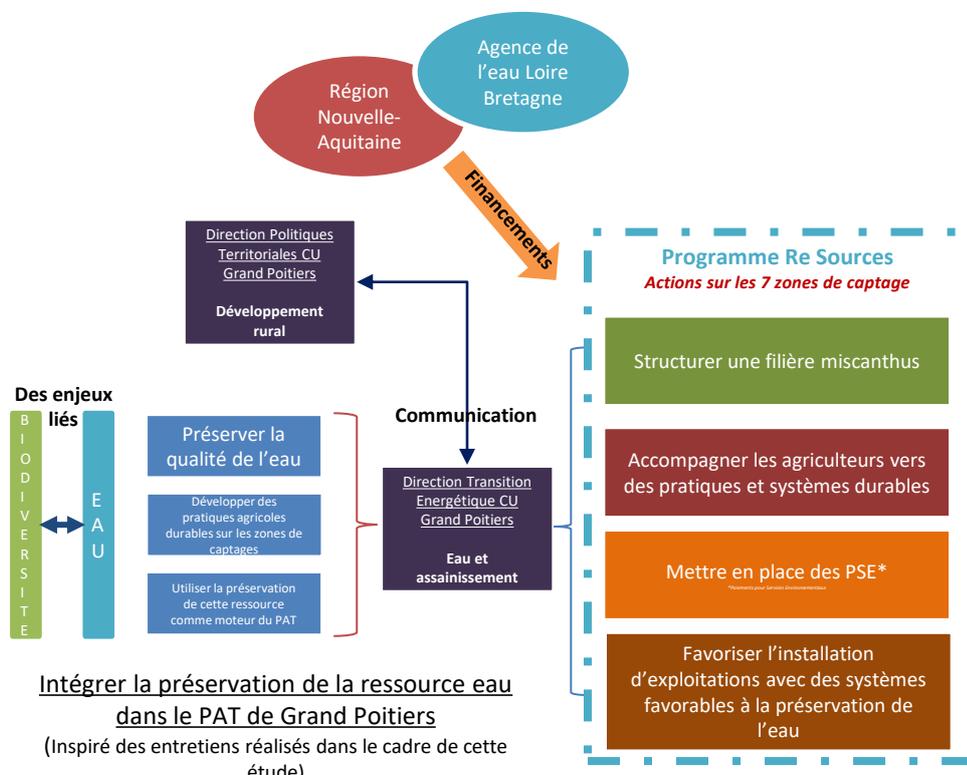


Informations issues de la plateforme *JeparticipeGrandPoitiers* : <https://jeparticipe-grandpoitiers.fr/project/du-champ-a-lassiette-le-pacte-des-circuits-courts/consultation/engager-le-territoire-dans-la-transition-agro-ecologique-et-lautonomie-alimentaire>

□ Utiliser le PAT pour préserver la ressource en eau sur son territoire

La CU de Grand Poitiers est productrice d'eau potable, la présence de captages d'eau potable sur le territoire implique la nécessité de mettre en place des actions pour limiter la pollution des eaux.

Actuellement, le plan stratégique du PAT de Grand Poitiers n'a pas été mis en place officiellement. Néanmoins, au cours des réflexions, des idées ont émergé, qui, même si elles ne sont pas maintenues dans le PAT peuvent apporter des réflexions pour d'autres territoires souhaitant travailler sur de mêmes enjeux.



Zoom sur le programme Re Sources (<https://www.re-sources-nouvelle-aquitaine.fr/>)

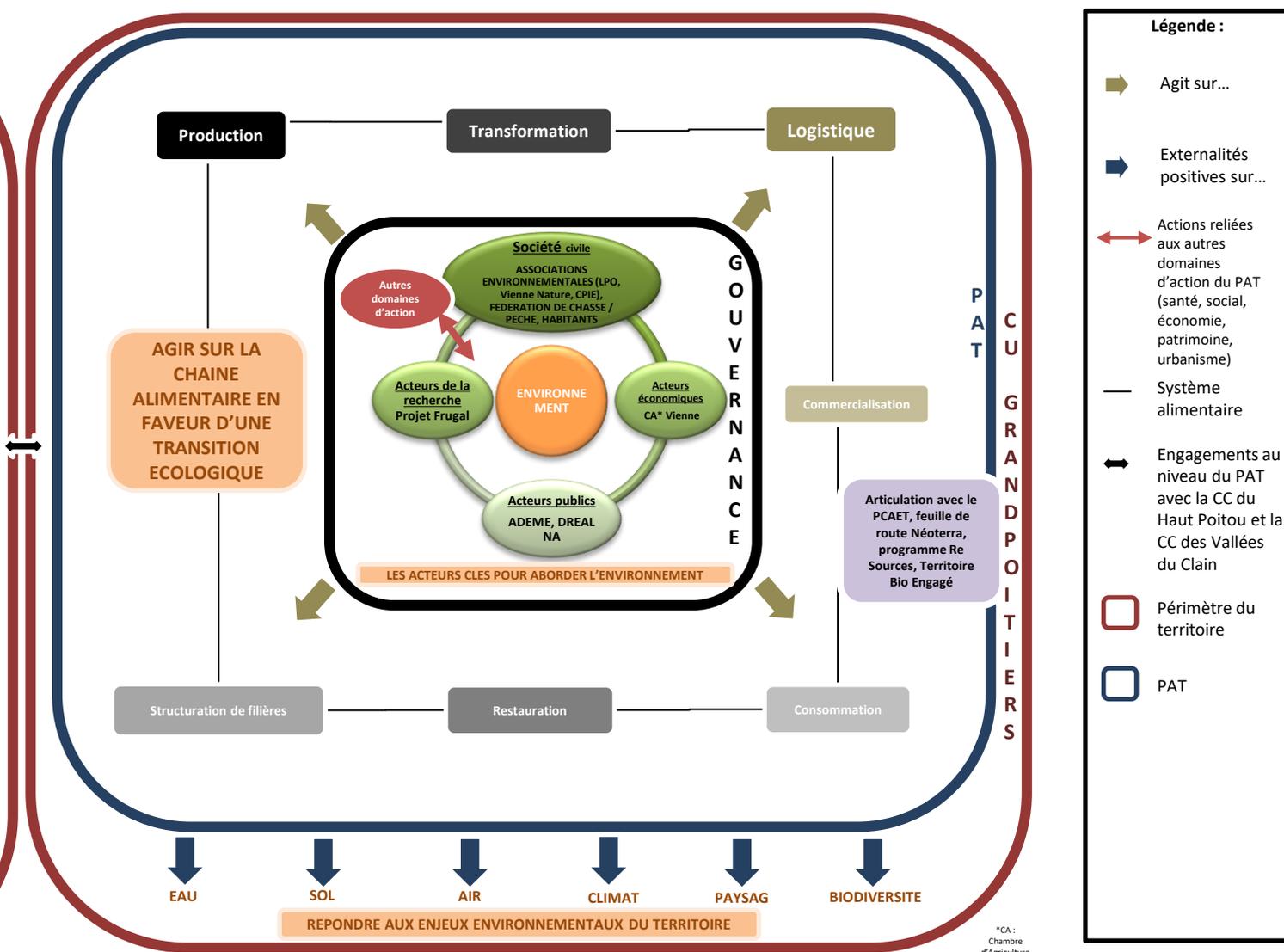
- Un programme mis en place en Nouvelle-Aquitaine
- Objectif de « reconquérir et de préserver durablement la qualité de l'eau » potable
- Travailler sur les zones de captage et promouvoir une agriculture durable (mobiliser les acteurs, définir une stratégie d'action)

Intégrer la préservation de la ressource eau dans le PAT de Grand Poitiers

(Inspiré des entretiens réalisés dans le cadre de cette étude)

La dimension environnementale du PAT est appuyée par cette « entrée préservation de la ressource en eau ». Ainsi, au cours des différentes discussions, des réflexions ont émergé concernant la préservation des ressources naturelles. Notamment, les techniciens de la direction transition écologique et travaillant sur les sujets de biodiversité et d'eau/assainissement, ont réfléchi à comment articuler les actions actuellement développées avec le PAT. Ainsi, des idées appuyées sur les programmes actuels pourront être approfondies et multipliées sur l'ensemble du territoire du PAT.

Parler de PAT environnemental ?



Le plan stratégique n'étant pas connu à ce jour, il est difficile d'identifier l'ensemble des actions à mettre/mises en place concernant le champ environnement. Néanmoins, le PAT de Grand Poitiers ressemble à ce qui est défini par PAT environnemental, puisque la préservation des ressources était l'un des moteurs principaux de la création du PAT. Ce qui se traduit au sein de ce projet, par la volonté de créer une réelle dynamique autour de la préservation de l'environnement. S'inscrivant dans une dynamique régionale forte concernant ces thématiques, Grand Poitiers a su rassembler de nombreux [acteurs environnementaux](#) autour de la transition écologique. Citons par exemple, les habitants, des acteurs institutionnels (DREAL, ADEME) ou encore des élus qui placent le PAT comme une des priorités politiques.

Une fois les actions mises en place, une évaluation environnementale pourra être réalisée et permettra de conforter ou non la qualification de ce projet comme un PAT environnemental.

Sources

- ✓ Entretiens auprès de différents acteurs du territoire, 2021
- ✓ Cerema et Ministère de la transition écologique, « L'auto-évaluation environnementale des Projets Alimentaires Territoriaux », 2021
- ✓ Site officiel du programme Re Sources
- ✓ INSEE, documents officiels et de travail concernant le PAT, Fiche Frugal
- ✓ PATnorama n°2 RnPAT

Crédit photos

- ✓ Site officiel de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers
- ✓ Carte
- ✓ Site de l'APHG Poitou-Charentes